

Les États au Moyen-Orient : crise et retour

Par **Dorothee Schmid**

Dorothee Schmid est chercheur et responsable du programme Turquie contemporaine et Moyen-Orient de l'Ifrri.

Les révolutions arabes ont frappé des États dysfonctionnels qui se maintenaient basés sur l'usage récurrent de la violence. Mais elles ont aussi produit des réformes dans ceux qui ont tenu, et la redécouverte des vertus des États efficaces dans les pays ayant entrepris une transition démocratique, sans parler des revendications d'États des minorités. Les Occidentaux sont mal préparés à cette revitalisation d'une demande d'État qui passera par l'émergence des sociétés civiles et comporte encore bien des inconnues.

politique étrangère

L'analyse de la faiblesse des États en Afrique du Nord et au Moyen-Orient occupe en continu les politologues pratiquement depuis leur création, sur les ruines de l'empire ottoman et après l'échec des colonisations européennes. Le constat est généralement celui d'États faibles, pourtant paradoxalement qualifiés de « forts¹ », et qu'il faudrait en réalité plutôt qualifier de « durs ». Cette dureté étant celle de régimes établis, en l'absence d'alternance démocratique, comme propriétaires exclusifs et intransigeants d'institutions qui exercent le monopole de la force sur le territoire – soit la classique définition wébérienne de l'État.

Des régimes durs pour des États faibles, qui s'avèrent incapables d'exercer efficacement d'autres missions que la sécurité, interprétée de façon toujours plus large. Les révoltes des printemps arabes, dirigées à partir de 2011 contre ces régimes sont parfois parvenues à les déboulonner (Tunisie, Égypte), ou les ont *a minima* fragilisés (Irak) ou ailleurs inquiétés (monarchies dans leur ensemble : pays du Golfe, Jordanie, Maroc). Elles ont, du même coup, rappelé les imperfections chroniques de ces États, et fait craindre leur effondrement. Dans plusieurs pays, les affrontements ont effectivement dégénéré en guerres civiles menaçant l'existence même

1. L. Anderson, « The State in the Middle East and North Africa », *Comparative Politics*, vol. 20, n° 1, 1987, p. 1-18.

des États (Libye, Syrie, Yémen) ; les institutions de la Turquie, censément très solides, subissent aussi directement l'onde de choc du chaos arabe ; l'Iran, qui semblait dans cette conjoncture presque pouvoir prétendre au titre de seul État stable du Moyen-Orient, a été rattrapé par la contestation fin 2017.

L'horizon apocalyptique des nouveaux conflits – le discours religieux étant fortement mis à contribution pour soutenir l'entreprise de destruction des institutions – désamorce trop souvent la raison. Pourtant, l'acharnement de certains acteurs contre les États dans leur forme actuelle, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient –, vise d'abord à les retailler – territorialement, institutionnellement –, ou à les réformer, voire en réclamer de nouveaux : l'État connaît dans la région une vie nouvelle, même si elle est mouvementée.

Fin de cycle pour des États imparfaits

La question de l'incurie des États était bien au cœur des révolutions arabes : leurs défauts originels les ont fragilisés au point de remettre en cause de façon radicale les régimes, les institutions, parfois même les frontières. Cet effondrement accéléré apparaît *a posteriori* comme la conséquence logique de faiblesses originelles devenues structurelles en quelques décennies.

Des dysfonctionnements largement documentés

Il est généralement admis que les États d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, nés de l'ordre colonial, cumulent les imperfections de cet ordre même ; des imperfections figées et parfois décuplées par les crises même qui ont permis les indépendances². Les deux faiblesses majeures généralement soulignées sont l'inadéquation des frontières d'une part, et de l'autre le décalage entre la structure des sociétés et les institutions des États.

La plupart de leurs frontières seraient artificielles et ne consacraient pas des territoires cohérents. On retrouve ici la trace des découpages arbitraires effectués au moment du démantèlement de l'empire ottoman. Les frontières au Moyen-Orient sont effectivement contestées depuis longtemps lorsqu'elles fragmentent des espaces homogènes du point de vue humain. Les travaux des géographes montrent d'ailleurs qu'en temps de paix elles sont très pragmatiquement remises en cause par des flux de circulations variés (hommes et marchandises), souvent illégaux,

2. Pour une analyse historique des effets de la colonisation et des sédimentations postérieures, voir A. Bozzo et P.-J. Luizard, *Vers un nouveau Moyen-Orient ? États arabes en crise entre logiques de divisions et sociétés civiles*, Rome, RomaTrePress, 2016.

et qui se soucient peu de ces délimitations. En temps de crise cependant, la fermeture des frontières fait au contraire monter la pression sociale dans des espaces qui, sans ces coupures, seraient spontanément partagés³.

Les ordres politiques et institutionnels seraient en outre généralement inadaptés aux caractéristiques de sociétés fondamentalement structurées par le tribalisme et d'autres solidarités communautaires, ethniques ou religieuses. Ces sociétés initiales empêchant, dans la plupart des contextes, la constitution d'une société civile à même d'exprimer une demande politique collectivement recevable. Le résultat est que le fait minoritaire domine, en positif ou en négatif, les dynamiques politiques de la région. Le destin des minorités brimées (Kurdes, chiites en Irak jusqu'à l'intervention américaine), mais aussi celui des minorités qui se sont emparées des États pour se protéger (la Syrie sous la domination alaouite des Assad, l'Irak de Saddam Hussein kidnappé par les sunnites), jusqu'au consociationnisme libanais, qui traduit dans les institutions même les arrangements entre communautés religieuses, rappellent que l'arène politique est un champ de rivalités où le compromis est rare.

Une dynamique de détérioration structurelle

Le rôle du contexte économique dans les crises politiques récentes doit être rappelé, car il met aussi en lumière l'incapacité des États. L'événement conventionnellement retenu comme le déclencheur des printemps arabes est la mort à Sidi Bouzid, en Tunisie, d'un jeune marchand ambulant de fruits et légumes, Mohamed Bouazizi qui s'est immolé le 17 décembre 2010 pour protester contre la confiscation de sa charrette par la police. Cet épisode tragique illustre le potentiel explosif du décalage entre croissance économique et démographie dans la plupart des pays de la région, qui ne peuvent offrir d'emplois à une population encore jeune et nombreuse. Emmanuel Todd et Youssef Courbage notaient dès 2007 que les transitions démographiques rapides et l'élargissement de l'accès à l'éducation étaient en train de bouleverser l'ordre social des pays arabes⁴.

La charge qui pèse ici sur les États est d'autant plus forte que l'économie de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (ANMO) se répartit entre une majorité d'États rentiers et une minorité d'États aidés (souvent par les premiers). Les mécanismes sociaux qui bloquent l'émergence de la citoyenneté dans les États purement rentiers – essentiellement les monarchies pétrolières du Golfe, l'Égypte, la Libye et l'Algérie – ont été souvent

3. C. Roussel, « Frontières et circulations au Moyen-Orient en période de conflits. Reconfigurations entre phases d'ouverture et de fermeture », *Cahiers du CEMCA*, 9 septembre 2015.

4. Y. Courbage et E. Todd, *Le Rendez-vous des civilisations*, Paris, Le Seuil, 2007.

analysés : un État qui prend en charge la redistribution de la richesse nationale sans rien attendre en retour neutralise la notion même de contrat social, et empêche l'émergence de toute demande politique⁵. D'autres maux structurellement associés aux systèmes rentiers perturbent les sociétés concernées : confiscation des revenus nationaux par des élites prédatrices, redistribution arbitraire, et corruption. Les révoltes arabes se sont précisément déclarées dans des États aux prises avec des difficultés économiques, où les traditionnelles injustices étaient aggravées par des programmes de libéralisation inefficaces et imposés de l'extérieur⁶ (Tunisie, Égypte).

L'usage inévitable de la violence

Dans ces contextes inégalitaires et segmentés, l'usage de la violence devient inévitable pour maintenir l'édifice de l'État, et les régimes qui les habitent ont tous pratiqué des formes de répression plus ou moins brutales et sophistiquées pour empêcher l'émergence d'une opposition. Violence interne répressive, mais aussi usage des guerres comme instrument de cohésion nationale (guerre Iran/Irak) : le Moyen-Orient reste l'une des régions du monde les plus conflictuelles depuis les indépendances. La science politique traditionnelle considère que l'usage des guerres est instrumental dans la construction des États. On constate désormais que la brutalité institutionnelle pratiquée sur la longue durée a pu inspirer une autre brutalité, de type révolutionnaire, débouchant *in fine* parfois sur des guerres civiles non désirées (Syrie, Yémen). Le potentiel purement destructeur d'une violence non réglée et non dirigée se révèle alors crûment comme un élément dissolvant des États⁷, et le chaos s'installe.

L'habitude de l'État dégradé

Il faut cependant admettre que les États, même très affaiblis, peuvent se maintenir longtemps dans la région sous une forme dégradée, une fois réduites à presque rien les exigences de citoyens habitués à attendre très peu. Aucun État n'était réellement performant du point de vue des missions de service public telle la taxation, encore moins pour l'accomplissement de tâches plus sociales (éducation, sécurité sociale) avant la rupture de 2011, mais aucun ne pouvait réellement être classé comme un *failed state* avant l'installation de guerres civiles longues, accélérant la désagrégation. Les États peuvent perdurer en rendant des services indispensables et variables selon les périodes, du moment qu'une clientèle suffisante les anime et en tire un profit particulier. Cela peut donner des États « à la carte », telle la Fédération irakienne,

5. Voir le classique de H. Beblawi et G. Luciani (dir.), *The Rentier State*, Londres, Croom Helm, 1987.

6. R. Boucekkine et R. Boukli-Hassane, « Rente, corruption et violence : l'émergence d'un ordre nouveau dans les pays arabes ? », *Regards économiques*, n° 92, novembre 2011.

7. L. Lu et C. G. Thies, « War, Rivalry, and State Building in the Middle East », *Political Research Quarterly*, vol. 66, n° 2, 2013, p. 239-253.

où le système institutionnel semble être un canal minimal d'interaction entre des communautés toujours au bord de l'affrontement (et où même les forces de sécurité ne sont pas unifiées), mais qui ne veulent ou ne peuvent néanmoins se séparer ; ou un État minimal comme la République libanaise, incapable d'assurer des services publics de base comme l'a brillamment illustré la crise récurrente du ramassage des ordures à Beyrouth, mais dont la grille de clientélismes complexes permet pourtant une étonnante résilience face à l'épreuve de l'accueil des réfugiés syriens depuis 2011. Autant de cas d'école démontrant par l'absurde une capacité à conserver l'État sur le long terme, même en mauvaise santé.

Persistance et désir d'État au Moyen-Orient

Dans les pays touchés par les printemps arabes, la base toujours plus étroite du soutien aux régimes n'a cependant pas résisté à la pression du reste des sociétés, et le procès des États dysfonctionnels s'est enfin publiquement ouvert. Les révoltes ont offert une opportunité de changement, inspirant, après la tentation de la *tabula rasa*, un formidable élan de réforme pour améliorer l'existant plutôt que le détruire. Preuve ultime de la popularité de l'État, une demande d'États neufs se manifeste aujourd'hui, parallèlement à l'entreprise de déboulonnage des anciens systèmes.

L'imaginaire de l'État et de ses traces

La résilience de l'État même dans sa grande faiblesse témoigne d'une habitude d'État qui est désormais prise dans la région. Cela peut certes résulter d'une empreinte psychologique durablement imprimée par les abus mêmes de la puissance publique dans sa version dévoyée.

Les sociologues de terrain constatent ainsi souvent que les sociétés d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, doublement formatées par la culture rentière et la répression, voient de l'État partout. Elles dénoncent ainsi les dérives de l'État, expriment le rêve de s'en débarrasser, tout en se considérant comme impuissantes face à lui : l'État est devenu une contrainte ordinaire, une chose de la vie courante dont on ne peut se déprendre. Il y a là une version locale, et plus noire, de la fameuse « magie » de Pierre Bourdieu, résultat de l'efficacité symbolique maniée par l'État⁸. Dans la déclinaison la plus tragique de ce phénomène, le champ social se tient toujours prêt, comme en Turquie, à subir une discipline répressive extrême au prétexte de la survie de l'État lui-même⁹.

8. Voir notamment P. Bourdieu, « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », Actes de la recherche en sciences sociales, 1993, p. 96-97.

9. D. Schmid, « Turquie : le syndrome de Sèvres, ou la guerre qui n'en finit pas », *Politique étrangère*, vol. 79, n° 1, Ifri, 2014, p. 199-213. Pour une analyse transhistorique du complexe stato-sécuritaire en Turquie, voir F. Müge Göçek, *The Transformation of Turkey: Redefining State and Society from the Ottoman Empire to the Modern Era*, Londres/New York, I. B. Tauris, 2011.

Dans sa transposition évanescence, on pourrait parler « d'État fantôme » au sujet de l'imaginaire baathiste irakien de la toute-puissance publique, qui continue d'animer certains militants sunnites rangés aux côtés de l'organisation État islamique – ou au Yémen où les traces des institutions passées (séparation en deux États Nord/Sud) informent encore les comportements¹⁰. La figure de l'État palestinien entre désormais progressivement dans cette catégorie de l'État fantôme : toujours annoncé, commenté, jamais fondé *de jure* même si des institutions existent et contiennent de vivre mal.

Il existe même, dans plusieurs États dysfonctionnels de la région, une mythologie de l'État supplémentaire qui se révèle dans le motif conspirationniste de « l'État profond » (Turquie, Égypte) : État parallèle, État dans l'État, insaisissable mais puissant système d'institutions alternativement présenté comme un danger ou un recours – contre l'État visible et les insatisfactions qu'il génère¹¹.

La révolution a-t-elle fait reculer ou avancer l'État ?

Dans une hypothèse optimiste, la quête de justice et de dignité qui était le slogan des révoltes tunisienne et égyptienne de 2011 constitue bien une avancée vers l'appropriation de l'État par des sociétés jusqu'ici tenues à l'écart des institutions, celles-ci ne jouant pas leur rôle de régulateur social, mais seulement de lieu d'exercice et de conservation du pouvoir. Et cette appropriation est aussi un moment d'amélioration incrémentale rapide – dont on ne peut certifier de façon pessimiste qu'elle sera complètement réversible.

S'est en effet ouverte dans les pays en transition une période d'expérimentation politique, qui a d'une certaine façon rendu les États concernés à la vie. L'observation de ce que les politologues européens et américains ont voulu repérer comme, enfin, une société civile en formation, les a remplis d'enthousiasme¹². Élections libres, réformes constitutionnelles conçues comme préalables indispensables à l'ancrage de la démocratie, formation de nouveaux partis politiques (209 partis étaient actifs en Tunisie fin 2017¹³), sont autant de développements témoignant

10. M. Catusse, « L'État au péril des sociétés au Moyen-Orient », in A. Bozzo et P.-J. Luizard (dir.), *Vers un nouveau Moyen-Orient ? États arabes en crise entre logiques de divisions et sociétés civiles*, op. cit., p. 49.

11. D. Schmid, « Réflexions sur "l'État profond" », *Le Un*, n° 80, 28 octobre 2015 et B. Momani, « In Egypt, "Deep State" vs. "Brotherhoodization" », Brookings, 21 août 2013.

12. E. Alessandri, R. Balfour, N. Bouchet et R. Youngs, « New Forms of Democratic Citizenship in the Middle East and North Africa: An Alternative Approach for the EU and United States », *EU and US Democracy Assistance Report*, n° 3, juillet 2016.

13. F. Dahmani, « Tunisie : à quoi servent les partis ? », *Jeune Afrique*, 28 novembre 2017.

d'une respiration enfin trouvée. Les luttes politiques internes ouvrent d'abord la voie à des possibilités d'alternance, même si elles ont parfois abouti à de durs affrontements (en Égypte, puis en Tunisie même), les guerres civiles représentant une évolution à l'extrême de ces luttes (Yémen, Syrie). La vitalité de ces joutes politiques au Proche-Orient, et leurs effets ambivalents sont parfaitement illustrés par le rocambolesque épisode de la démission forcée du Premier ministre libanais Saad Hariri, sous pression saoudienne, en novembre 2017. La flambée d'unité nationale brièvement observée pour défendre un homme incarnant contre toute attente l'indépendance libanaise bafouée, ne peut être tenue pour forcément durable¹⁴ ; mais elle constitue un développement remarquable dans un pays qui se relève depuis deux décennies d'une terrible guerre civile.

Flambée d'unité au Liban

Les réformes entreprises par les pays ayant échappé à la vague des printemps – soit essentiellement les monarchies arabes – démontrent aussi une volonté d'améliorer le fonctionnement des États, pour éviter les bouleversements imposés qu'ont connus les voisins. Le modèle le plus étonnant d'une marche forcée vers la recherche d'efficacité est à cet égard le plan *Vision 2030* lancé par le prince héritier Mohammed ben Salman en Arabie Saoudite, qui prend acte de la fin programmée de la rente pétrolière pour embrigader l'Arabie dans une quête de progrès collectif (la communauté nationale étant mobilisée jusqu'au niveau de la cellule familiale) ne remettant pas en cause les bases même du régime monarchique¹⁵.

Une demande de nouveaux États

La preuve plus évidente de la vitalité de l'État comme concept, ou comme rêve, et comme pratique, au Moyen-Orient, est administrée par les nouvelles demandes d'États apparues dans le sillage des bouleversements régionaux – plus particulièrement des guerres civiles. La Syrie et l'Irak sont aujourd'hui les principaux terrains disloqués où s'expriment ces poussées étatiques. L'État islamique a tenté d'imposer une entité baptisée « califat », à cheval sur les deux pays, dotée d'un embryon de bureaucratie afin de la crédibiliser comme État¹⁶. Les Kurdes entendent aussi fonder un État-nation – et même deux : l'un en Irak, où Massoud

14. N. Dot-Pouillard, « Saad Hariri, ou la fin de la "République marchande" libanaise », *The Conversation*, 22 novembre 2017.

15. À consulter sur : <www.spa.gov.sa>.

16. Voir les descriptions précises de la vie sous l'État islamique par Hélène Sallon dans *L'État islamique de Mossoul. Histoire d'une entreprise totalitaire*, Paris, La Découverte, 2018.

Barzani a organisé un référendum pour l'indépendance – maintes fois annoncé par le passé, et qui a irrité toutes les puissances voisines, et au-delà ; l'autre en Syrie, où le Rojava, entité décrite comme « fédérale et démocratique », s'étale désormais sur les deux tiers de la frontière turco-syrienne. Même au Yémen, les séparatistes reprennent du service à Aden.

Un malentendu historique pourrait ainsi être en voie de résolution : ce que les intellectuels du Moyen-Orient nous reprochent lorsqu'ils évoquent la trahison des accords Sykes-Picot, ce n'est pas de leur avoir imposé contre leur consentement un modèle de l'État-nation qui ne leur convenait pas ; c'est plutôt de les avoir privés d'État – comme les Kurdes – ou bien de leur avoir imposé les États qui nous arrangeaient – intentionnellement mal bâtis.

Un effet de panique à l'Ouest

Et l'histoire perdue : la vision et la pratique occidentales de l'État au Moyen-Orient apparaissent encore comme structurellement conservatrices, pour préserver le système bancal légué par le xx^e siècle. Le discours dominant aujourd'hui sur l'avenir des États dans la région est ainsi très négatif ; tandis que les analystes américains, échaudés par l'expérience irakienne, renoncent pudiquement au thème du *state-building* tout en continuant de jouer avec l'idée du *regime change* (dès que des troubles ont lieu en Iran¹⁷), les Européens dressent la liste des États faillis et annoncent même, sans grande précaution, la mort de certains d'entre eux¹⁸.

La confusion du diagnostic

Cette négativité puise dans une vieille tradition d'analyse : dans l'histoire de la pensée politique occidentale, l'Orient était prétexte à une pensée projective fantasmatique, où il jouait le rôle de repoussoir, mettant en valeur par contraste notre propre épanouissement civilisationnel, et suggérant au passage de nécessaires réformes « à la maison ». Cet orientalisme débusqué par Edward Saïd a accompagné et justifié la colonisation, et marque encore souvent notre appréhension des péripéties de la vie politique au Moyen-Orient¹⁹.

17. D. L. Davis, « Regime Change Will Come to Iran (without U.S. Interference) », *The National Interest*, 30 janvier 2018, disponible sur : <<http://nationalinterest.org>>.

18. P.-J. Luizard, « L'État irakien est mort », *Le Soir*, 26 août 2014, disponible sur : <www.lesoir.be>.

19. On reprendra un classique d'Élisabeth Picard, « Chronique bibliographique : science politique, orientalisme et sociologie au chevet du Liban », *Revue française de science politique*, vol. 27, 1977, p. 630-642.

Le pessimisme du débat se nourrit ainsi encore aujourd'hui des confusions habituelles : l'obsession de l'État-nation, alors même que l'empire ottoman multinational a cédé la place à des mandats inadéquatement découpés par les puissances mandataires ; l'assimilation pure et simple des États à leurs régimes, qui n'en sont que les occupants provisoires. Les notions et entités identifiées comme spécifiques à la région – particulièrement celles qui intègrent l'islam dans des formes sociales et politiques, *oumma*, émirat, califat – provoquent aussi le malaise, et les acteurs politiques islamistes apparaissent suspects d'emblée et leur inclusion impossible dans des systèmes politiques souhaitables. L'analyse peine enfin à dissocier les trajectoires des différents pays, préférant une réflexion globale et synthétique qui incite moins à l'optimisme de la nuance – c'est ainsi que les « printemps » sont hâtivement devenus, dans le débat commun, un « hiver » arabe.

De l'effet miroir à l'effet en retour

La conclusion opérationnelle de ces observations négatives est un mot d'ordre de protection de l'État à tout prix dans la région, en dépit de la claire conscience de ses défauts originels et de la nécessité de le réformer²⁰. Après avoir théorisé abondamment le retrait de l'État pour le bien de nos propres sociétés, nous voici donc amenés à le fétichiser au Moyen-Orient. C'est que la fragilité particulière des États méditerranéens, arabes, de la Turquie, voire de l'Iran, dans le contexte présent, fait peser sur l'Occident un double sentiment de menace.

L'instabilité qui s'empare de la région lorsque ses pivots étatiques sont secoués la rend d'abord tout à fait imprévisible. À la perte des repères, s'ajoute, et c'est inquiétant pour la diplomatie, une perte de relais. L'utilité des États dysfonctionnels pour la « politique arabe de la France », inventée par le général De Gaulle et invariablement assumée par les présidents successifs²¹ dans un jeu post-colonial aux règles jusqu'ici immuables, est ainsi évidente. Ils sont des relais d'influence politique et, du point de vue économique, des clients. La confusion déjà évoquée entre « États » et « régimes » s'explique ainsi par la nécessité de conserver des interlocuteurs obligés : les changements de régime sont généralement plus coûteux, du double point de vue politique et économique, que leur protection au nom de la stabilité de l'État.

20. Groupe Avicenne, « Maghreb Moyen-Orient. Une priorité de politique étrangère pour la France », section « Consolider les États et contribuer à la solution des crises régionales », *Rapport Avicenne 2017*, disponible sur : <<https://groupeavicenne.files.wordpress.com>>.

21. D. Schmid, « Méditerranée. Le retour des Français ? », *Confluences Méditerranée*, vol. 63, n° 4, 2007, p. 13-23.

De plus, l'exercice du lâcher-prise post-colonial devient d'autant plus difficile que le choc en retour du chaos régional affecte désormais directement nos propres États et sociétés. Au-delà du simple désagrément de voir nos anciens partenaires disparaître, et notre influence s'éroder, s'ajoute la crainte de voir s'exercer sur nos territoires mêmes une violence qui puise sa légitimation symbolique, et emprunte ses outils de propagande, à l'islam politique du Moyen-Orient. À l'ère des recrutements djihadistes, l'inquiétude des ministères de l'Intérieur surpasse le regret des chancelleries. L'attraction de l'État islamique sur les « combattants étrangers », qu'ils soient issus de générations d'immigrés ou fraîchement convertis, repose bien sur l'affaiblissement du sentiment d'appartenance à notre propre État-nation ; elle nous renvoie finalement une image de détérioration terrible.

Le conservatisme comme responsabilité

Henry Laurens rappelle, à propos de la notion de « crise d'Orient », que toutes les crises régionales ont été historiquement prétextes à interférence extérieure, sur demande même des acteurs de la région, ou sans leur consentement²². Le classique réflexe de crispation face à la crise politique générale de la région nourrit effectivement aujourd'hui le désir de consolidation des États existants, dont la fonction répressive pourrait en principe nous assister, pour empêcher la contamination de la violence dans nos propres sociétés.

Il existe en revanche une très forte réticence à voir émerger de nouvelles entités prétendant au statut d'État. Or, en tant que piliers de la « communauté internationale », les anciennes puissances – France, Royaume-Uni, le gendarme postérieur que sont les États-Unis, et la puissance qui monte dans la région, la Russie – tiennent encore largement le sort des États potentiels entre leurs mains. Les termes de la définition de l'État en droit international, selon la convention de Montevideo (1933), précisent bien qu'un État n'est

Qu'est-ce qu'un État ?

reconnu internationalement que si les quatre caractéristiques constitutives suivantes sont constatées : l'existence d'un territoire délimité et déterminé, d'une population qui y réside, d'une forme minimale de gouvernement, et la capacité à entrer en relations avec les autres États. La socialisation des États est donc un préalable indispensable à leur accession à l'existence. La polémique attachée à la discussion sur l'appellation « État islamique » appliquée au califat proclamé par des ultra-djihadistes entre l'Irak et la Syrie trouve ici tout son sens. Lorsque les autorités françaises, dans un jeu de mots qui relève de la sophistique, adoptent officiellement l'acronyme « Daech » (qui contient pourtant précisément, en arabe, le mot État) pour désigner

22. H. Laurens, « Qu'est-ce qu'une crise d'Orient ? », *Relations internationales*, vol. 171, n° 3, 2017.

L'État islamique, c'est explicitement pour lui dénier la qualité d'État qu'il revendique. La raison politique est claire ; il est cependant à craindre que les injonctions de vocabulaire ne stérilisent les analystes dans leur tentative d'appréhender les nouvelles formes politiques et institutionnelles en gestation dans la région.

Des transitions risquées

Certes, la transition qui s'est enclenchée depuis quelques années n'est pas près de s'achever. La formation et la stabilisation des États sont des processus historiquement longs, et si l'on admet ici l'hypothèse d'États inachevés, la route sera encore plus longue.

Il ne faut pas pour autant jeter, chemin faisant, le bébé avec l'eau du bain. Si la violence déchaînée par les révolutions arabes est d'une ampleur et d'une intensité difficilement soutenables²³, il serait erroné de penser que le retour aux ordres anciens permettra de la maîtriser. La contre-révolution égyptienne est un bon exemple d'un faux rétablissement de l'ordre, qui se dégrade rapidement en laissant présager des développements plus dramatiques encore : l'État dysfonctionnel se caricature en imposant par toujours plus de force un système toujours plus bancal, qui exclut désormais, au risque de l'élimination physique, une large partie de la population – la mouvance islamiste, ses sympathisants réels ou supposés, ses anciens électeurs... De même, la crispation autoritaire observée en Turquie ne semble en aucune façon stabiliser le pays – elle y affaiblit d'ailleurs au passage les institutions de l'État, objet de la vengeance du président.

Aider à l'amélioration des États dans la région, par responsabilité historique ou tout simplement pour préserver la paix, suppose dès lors de réfléchir aux défis majeurs qu'ils doivent affronter. Leur liste seule montre à quel point l'accouchement sera difficile. Le défi des frontières tout d'abord : elles sont aujourd'hui contestées en certains points (Syrie, Irak, Israël), floues ou pratiquement ouvertes ailleurs, sous l'effet de conflits dissolvants (Libye). La territorialisation effective des États se poursuivra sous la pression des gigantesques mouvements de populations provoqués par les guerres, qui font évoluer les compositions ethniques et religieuses des espaces – la Syrie étant un cas d'école en matière de reconfiguration de la géographie humaine²⁴. Le défi des institutions ensuite : une évolution vers le fédéralisme ou le régionalisme semblerait inévitable dans le contexte syrien, mais le précédent irakien fait aujourd'hui office de

23. H. Bozarslan, *Révolution et état de violence : Moyen-Orient, 2011-2015*, Paris, CNRS Éditions, 2015.

24. D. Schmid, « Les effets régionaux de la migration de guerre syrienne », in T. de Montbrial et D. David (dir.), *RAMSES 2017. Un monde de ruptures*, Paris, Ifri/Dunod, 2016, p. 96-99.

contre-modèle. La prise en compte des minorités pourrait réhabiliter les configurations « à la libanaise », mais la quête d'une citoyenneté également partagée, tout en évitant l'importation de la notion de laïcité considérée comme trop étrangère, inspire aujourd'hui, au Liban même mais aussi par exemple en Irak, une demande d'État « civil » (*dawla madaniyya*²⁵). Le défi de la gouvernance au sens large, ou l'animation de ces institutions, constitue un autre pari. Steven Heydemann remarque que les types de gouvernance qui émergent dans les contextes de guerre civile (Libye, Yémen, Syrie) se situent plus en continuité qu'en rupture avec les défauts des régimes antérieurs, imposant des normes de plus en plus inégalitaires et perpétuant l'habitude de la violence²⁶. On peut, de même, craindre que des institutions produites par un consensus social fragile, comme dans le cas tunisien, ne retombent dans les réflexes répressifs du passé. Les incertitudes de la croissance économique enfin, sans laquelle aucun État ne pourra, dans un contexte profondément marqué par la culture rentière, asseoir sa crédibilité auprès de citoyens longtemps assistés. De ce point de vue, le glissement progressif, dans le cas de l'Irak, de la thématique du *state-building* ou de *l'institution building* à la « reconstruction », entendue dans le sens économique, marque, du côté de la communauté internationale, une transition intéressante vers la modestie, en même temps qu'elle intègre le diagnostic de l'indispensable développement économique pour éviter la répétition des révolutions²⁷.

Retenons ici que la fin des États n'est ni programmée ni crédible dans la région ANMO. Nous y vivons plutôt la fin d'un arrangement avec les États du passé, perçue comme la fin d'un ordre. L'hypothèse optimiste est celle d'une lente progression vers des États plus en phase avec leurs sociétés, et donc *in fine* plus stables.



Mots clés

Moyen-Orient
Révolutions arabes
États
Minorités nationales

25. B. De Poli, « Arab Revolts and the "Civil State": A New Term for Old Conflicts between Islamism and Secularism », *Approaching Religion*, vol. 4, n° 2, décembre 2014, p. 95-104.

26. S. Heydemann, « Civil War, Economic Governance & State Reconstruction in the Arab Middle East », *Daedalus*, vol. 147, hiver 2018, p. 48-63.

27. « Le Koweït accueille une conférence pour la reconstruction de l'Irak », RFI, 11 février 2018, disponible sur : <www.rfi.fr>.